

Fév 15, 2022 - by Avis Vin Le Figaro

En bourgogne, exit le château de santenay, vive château philippe le hardi

Nouveau style de vin, nouveau blason, nouvel habillage, conversion vers l'agriculture biologique... Le changement de nom de la propriété a été l'occasion d'une refonte totale.



Dans le giron du Crédit agricole depuis 1997, le château chapeauté de tuiles vernissées représente un vignoble de 98 hectares, qui court du nord au sud sur 60 kilomètres, 35 climats, 17 appellations et 55 vins produits sur les trois côtes (Nuits, Beaune, Chalonnaise). Débaptisé il y a quelques mois car son nom prêtait à confusion(s), il porte désormais celui de l'un de ses illustres propriétaires, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne au 14ème siècle. Fils du roi Jean Le bon, Philippe de France fut surnommé le Hardi grâce à son courage lors de la guerre de Cent Ans. On lui doit la fameuse ordonnance de 1395 interdisant le «*déloyal gamay*» dans le vin rouge de [Bourgogne](#) au profit du [pinot noir](#).

Une équipe de choc

Toute une histoire qui méritait bien un coup de projecteur. La belle au bois dormant a été réveillée par une équipe de choc ! « *Nous avons effectué de longues recherches historiques dans les archives départementales pour savoir s'il était légitime d'utiliser le nom de Philippe le Hardi*, raconte Jean-Philippe Archambaud, directeur du domaine. *D'autant que les deux marques, Château de Santenay et Château Philippe le Hardi, cohabitaient depuis cinquante ans* ». De quoi faire tiquer cet inconditionnel du monocépage dès son arrivée début 2019. Une situation qui ne convient pas non plus à Anne Le Naour, directrice exécutive des propriétés viticoles Crédit agricole grands crus (châteaux [Grand Puy Ducasse](#), [Meyney](#), [Blaignan](#), Clos Saint-Vincent). Il faut ajouter à cela un château qui porte le nom d'une appellation alors qu'il possède, à ce jour, bien peu de parcelles de Santenay. Autre incohérence avec, sur les étiquettes, la double mention de « [Clos de Vougeot](#) » et « Château de Santenay » par exemple. Le néophyte s'y perdait, ne sachant plus quel vin il allait déguster... Autant de raisons qui justifiaient un changement. Le mouvement va s'accélérer avec l'acquisition en mars 2019 de 8 hectares en [Côtes de Nuits](#) (une seconde parcelle de Clos de Vougeot, des [Chambolle-Musigny premier cru](#), des [Gevrey Chambertin premier cru](#)...).

» **À LIRE AUSSI : Bourgogne : [Et le Château de Santenay devint le Domaine du Château Philippe Le Hardi](#)**

Des vinifications sur mesure

Un nouveau blason voit le jour. Il décrit très précisément le domaine. Un cerf ailé représentant la puissance, la longévité, l'audace. Il fait également allusion aux deux platanes quadri centenaires, à l'entrée de la propriété, à l'ancienne source du domaine... « *Une kyrielle de petits détails mettent en exergue nos valeurs, notre attachement à Santenay, à la région*, poursuit Jean-Philippe Archambaud. *Nous avons énormément œuvré pendant deux ans avant d'aboutir à la phase finale, l'habillage* ». Avec la modification du nom, il scelle vingt ans de travail portant sur le renouvellement du vignoble, la rénovation des installations techniques...

Une page se tourne, une autre s'ouvre

« *Nos clients sont ravis*, enchaîne Anne Le Naour. *Ce changement va de pair avec le nouveau style des vins amorcé en 2019... Nous avons réduit la taille moyenne des cuves, installé des petits formats afin de pratiquer des vinifications sur mesure avec plus de sélections sur les lieux-dits et les climats. Jean-Philippe et moi avons la même vision en ce qui concerne l'intervention a minima sur les vins afin qu'ils restent purs, francs* ». Moins de bois, moins de pigeage pour une meilleure expression de la matière première et le lieu d'où elle vient. 2021 marque également le démarrage de la conversion de tout le vignoble du domaine vers l'agriculture biologique. « *Afin de s'adapter au niveau du dégustateur auquel nous nous adressons, nous*

avons divisé notre gamme en trois catégories, ajoute-t-elle. Les vins d'initiation (Bourgogne Côte d'Or), les crus emblématiques (Saint-Aubin en Vesvau) et ceux de légende (Clos de Vougeot grand cru)».

Cela fait sept mois que Château Philippe le Hardi expédie ses vins avec la nouvelle marque, et tout va pour le mieux. *«Je ne vous cache pas que sans être anxieux, nous avons quelques réserves, reconnaît Jean-Philippe Archambaud. Car dans le monde du vin, un changement de nom, c'est plutôt rare, et l'on craignait que ce projet ambitieux nous fasse perdre des clients. Ça n'a pas été le cas...»* La refonte de ce très beau et grand domaine va également profiter à l'œnotourisme grâce aux nombreuses histoires qu'il reste à raconter, documents à l'appui. *«Nous avons participé à la restauration d'originaux et comptons sur des reproductions en bonne et due forme de certains documents dont la fameuse ordonnance ducale de 1395 de Philippe le Hardi interdisant le gamay»,* conclut le directeur du château.